

### Sous-section 1.—Établissements manufacturiers classifiés selon la substance prédominante du produit.

Une classification basée sur la substance prédominante—quant à la valeur—du produit principal de chaque manufacture fut adoptée pour la première fois dans la compilation des données de l'année 1920. Ultérieurement, le nombre de groupes industriels fut réduit de 15 à 9 afin de faire concorder cette classification avec celle du commerce extérieur; de plus, la division des catégories subit quelques changements dans le but de les mettre en harmonie avec l'organisation industrielle plus récente. Subséquemment, on détacha du groupe des industries diverses les usines centrales électriques, qui forment un groupe par elles-mêmes.

**Produits végétaux.**—Le groupe des produits végétaux, bien que premier en 1930 par la valeur brute de sa production, se classe quatrième par le chiffre du personnel qu'il occupe et la somme des salaires et gages. Les matières premières que transforment les établissements industriels de ce groupe sont pour la plus grande partie de provenance domestique, exception faite du caoutchouc, du café, des épices, du sucre et du riz. Le chiffre de production de l'industrie des produits végétaux équivalait en 1930 à 19.6 p.c. de la production manufacturière globale et elle occupe 13.1 p.c. du personnel total des industries manufacturières.

La minoterie détient le premier rang dans ce groupe au point de vue de la valeur brute de la production. Bien qu'elle existât depuis plus de trois siècles pour les besoins domestiques, étant ainsi une des plus anciennes industries du pays, son développement formidable ne date que de quelques années et est attribuable aux besoins créés par la guerre. La capacité des 383 minoteries canadiennes, dont bon nombre dotées d'un outillage des plus moderne, est beaucoup plus que suffisante pour la consommation domestique. En 1928, leur rendement quotidien était de 121,000 barils, mais depuis elles ont subi un déclin amené par des conditions adverses affectant le commerce et les cours du grain. Bien que les exportations de farine de blé, de 10,737,266 barils qu'elles étaient en 1928 aient baissé en 1930 à 7,514,778, le Canada se range comme toujours parmi les grands exportateurs de cette denrée.

Les industries du caoutchouc occupent également une place importante, le Canada étant un des grands producteurs d'articles en caoutchouc. En 1930 il se classait cinquième parmi le pays importateurs de caoutchouc brut, n'étant devancé que par les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne. En 1930 on compte 47 établissements en opération, dont les immobilisations et les fonds de roulement se totalisent à \$69,164,512; leur personnel est de 15,163 employés, la feuille de paie de \$15,895,479 et leur chiffre de production de \$73,752,673. Leur consommation de matières premières se monte à \$28,821,759, en provenance presque exclusivement des tropiques. L'industrie du caoutchouc est de plus un auxiliaire précieux de l'industrie des filés et tissus de coton en ce qui concerne la production de tissus à pneumatiques. Les industries du caoutchouc non seulement fournissent le marché domestique mais occupent également une place prépondérante dans le commerce d'exportation, leurs produits étant expédiés à toutes les parties du monde. Mentionnons parmi les pays importateurs de pneumatiques de fabrication canadienne l'Espagne, le Pérou, les Indes néerlandaises, les possessions portugaises en Afrique et la Chine.

L'industrie des conserves de fruits et de légumes (fruits et légumes en boîte, marinades, vinaigre, confitures, etc.), qui est une autre branche importante de ce groupe, atteint un chiffre de production de \$43,093,752 en 1930; les capitaux immobilisés s'élèvent à \$46,135,025, et le personnel global est de 10,651, dont la rémuné-